

# Le cèdre : portrait en quinze impressions

## *Conclusion des numéros spéciaux de Forêt Méditerranéenne consacrés aux cèdres*

par Charles DEREIX

**Gilles Bonin dans l'éditorial introduisant les trois numéros spéciaux de notre revue consacrés aux cèdres nous posait cette question « Le cèdre serait-il impressionniste ? ». A la lecture de ces trois volumes, il semblerait que la réponse soit oui. Charles Dereix nous propose dans sa conclusion de décrire le cèdre à travers quinze « impressions » qui montrent toute la variété, la palette d'utilisations et la richesse du cèdre, et comment on peut envisager de manière positive son avenir en région méditerranéenne et au-delà.**

Jouons un peu ! Oui, après toutes ces pages si sérieuses, jouons un peu ! Aux mots-croisés ! Non pas pour trouver le mot qui correspond à une définition mais, à l'inverse, pour trouver la définition qui conduit au mot. En cinq lettres, le mot, bien sûr, c'est cèdre. Allons-y !

**Son genre botanique comprend quatre espèces.** Oui, *Cedrus atlantica*, *C. libani*, *C. brevifolia* et *C. deodara*, mais aujourd'hui on considère *Cedrus brevifolia* comme une sous-espèce de *C. libani*. Au terme des travaux menés sur la génétique des cèdres, on classera donc les cèdres en quatre taxons (c'est l'usage courant, et c'est pratique pour définir les priorités de conservation) qui représentent trois espèces, *Cedrus atlantica*, *C. libani* (incluant *C. brevifolia*) et *C. deodara*.

**C'est un grand méditerranéen.** Oui, si l'on se concentre sur *Cedrus atlantica*, grande essence du Maghreb, et sur *Cedrus libani*, grande essence du Proche-Orient. Oui, si l'on néglige *Cedrus deodara*, le cèdre de l'Himalaya, comme nous l'avons fait dans notre dossier — ce qui est quelque peu réducteur mais logique par rapport au regard que nous privilégions sur notre Bassin méditerranéen.

**Il revient chez lui.** Oui, en France, il revient chez lui. Après, certes, une longue interruption puisque la dernière glaciation, qui s'étendit de -115 000 à -12 000 ans, a eu raison de lui ! Mais, auparavant, et sur plusieurs dizaines de millions d'années, il avait sa place dans l'espace méditerranéen d'Europe et participait donc pleinement à notre flore

forestière. On peut ainsi considérer que les plantations des années 1860 constituent un premier retour dans une de ses maisons, et que le projet actuel de développement du cèdre en France aujourd’hui s’assimile à un projet d’extension. Certains écologues tiqueront-ils sur l’affirmation que cet « arbre prodigue » est une essence autochtone ?

**Il est arrivé en France dans un chapeau.** On parle ici du cèdre du Liban, et nous sommes en 1734. Bernard de Jussieu en ramène trois plants du jardin londonien de Kew Garden. Le pot se brise avant d’arriver à Paris. Jussieu récupère terre et plants dans son chapeau. L’un de ces arbres a été planté au Jardin des Plantes, il est toujours là.

**Son nom est cité 70 fois dans la Bible.** Il y apparaît comme un symbole de puissance, de majesté, de grandeur, d’accomplissement ; il est présenté comme le bois parfait pour la construction, le mobilier ou la décoration ; mais il y est aussi considéré comme orgueilleux et méritant d’être puni ! Cèdre, n’en fais pas trop, n’essaye pas de toucher jusqu’au ciel, reste aussi à ta place ! Doit-on ici évoquer le caractère potentiellement expansionniste d’une espèce dont la graine est disséminée par le vent et qui peut, à l’occasion, être considérée comme envahissante ? Le gestionnaire devra rester attentif.

**Il est au cœur d’une des plus anciennes œuvres littéraires de l’humanité.** C’est l’épopée sumérienne de Gilgamesh. Pour affirmer sa puissance et s’inscrire dans l’histoire, Gilgamesh, roi d’Uruk, fait le long voyage jusqu’à la forêt de cèdre du Liban, il en tue le gardien, le redoutable géant Humbaba, et il abat un grand nombre des plus beaux cèdres de la forêt. Terrible et inquiétant récit : n’a-t-il pas un peu trop inspiré les coupes inconsidérées qui, dans nombre de lieux, ont fait disparaître la forêt ou qui, au Liban, ont ramené la cédraie originelle aux quelque 2000 hectares d’aujourd’hui ?

**Il figure en majesté sur le drapeau d’un pays ami.** Oui, bien sûr, le Liban. Il est au cœur des Libanais, comme un symbole identitaire. Mais, plus largement, on peut dire qu’il est plus grand que son nom : le public — chacun de nous, n'est-ce pas ? — a de l’admiration, de la sympathie, de l’affec-

tion pour cet arbre. Pas étonnant qu’on le trouve si souvent dans les parcs et les jardins !

**Il écarte les mites de nos armoires à linge.** Plaidons coupables, nous n’avons pas vérifié cette affirmation. Les petites boules de bois que nous glissons entre nos piles de linge sont-elles d’ailleurs bien du cèdre ou, comme c’est le plus souvent le cas pour les crayons à papier, du genévrier de Phénicie ? Qu’importe, la chose est sympathique et rajoute à l’image positive du cèdre !

**Il renferme des trésors biochimiques.** Des extraits de cèdres de l’Atlas et du Liban ont un effet positif direct ou indirect sur certains cancers (foie, leucémie, etc.). Ils aident aussi à soigner les ulcères, sont efficaces comme cicatrisant, anti-inflammatoire et antidouleur. Leurs effets antibiotiques sont démontrés contre certaines bactéries et virus, mais ils aident aussi à lutter contre des parasites internes (Leishmaniose) et externes, grâce à leurs propriétés insecticides (larves de moustique, tiques). Nos cèdres méditerranéens partagent de nombreuses molécules actives et propriétés avec leur cousin de l’Himalaya, beaucoup plus étudié, et qui est utilisé couramment contre bien d’autres pathologies humaines et animales, ainsi qu’en agriculture, mais aussi à grande échelle dans divers processus industriels. Ils recèlent donc un grand potentiel d’usages médicaux et économiques qu’il convient d’explorer et valoriser, et qui pourraient accompagner son développement forestier.

**Il figurait en bonne place dans le temple de Salomon et dans les palais des pharaons.** Le cèdre en construction, voilà le véritable enjeu ! Il a fait ses preuves dans le passé. Souhaitons que la démarche entreprise par les interprofessions Fibois Sud PACA et Occitanie réussisse aussi bien que pour le pin d’Alep et que le cèdre soit reconnu comme bois apte à la construction et intégré dans la norme NF B52 001-1.

**Il accepte des conditions écologiques qui découragent plus d'une essence.** Le cèdre de l’Atlas s’est parfaitement acclimaté aux moyennes montagnes de la région méditerranéenne, avec une prédilection pour la zone altitudinale de l’étage bioclimatique supraméditerranéen, celle du chêne pubes-

cent. Il tolère une large gamme de températures, dans le registre du chaud comme dans celui du froid, mais il est sensible aux gelées tardives. Il est plutôt frugal et rustique, sans aller cependant jusqu'à être à l'aise sur les sols pauvres, trop superficiels ou trop acides. Il est indifférent à la nature lithologique du sol, mais il a besoin de suffisamment d'eau. Il tolère ainsi les sécheresses dès lors qu'il peut puiser l'eau en profondeur, d'où l'importance de l'installer sur des sols bien pénétrables par ses racines (sols diaclasés, fissurés, fracturés). Avec les changements climatiques, il doit pouvoir s'étendre vers la zone montagnarde ou tempérée actuelle ; en revanche, dans le sud de son aire actuelle, il pourrait disparaître des zones les plus méridionales, aux altitudes faibles et en exposition sud. Le schéma est semblable dans les pays méditerranéens de son aire d'origine.

**Il est sage et installe ses racines avant de pousser sa tête.** Cette attitude est effectivement raisonnable. Dans ses premières années, en particulier en régénération naturelle, sa croissance en hauteur est très lente, le cèdre privilégie le développement de son système racinaire. En revanche, au bout de 30 à 40 ans, bien implanté dans le sol, il accélère sa croissance aérienne pour devenir un arbre de première grandeur et dépasser ses congénères. Dommage que le Label Bas Carbone ne considère que la production de bois des trente premières années ! Voilà une amélioration à apporter à cet intéressant outil : plus que le temps politique, il lui faut intégrer le temps forestier !

**Il est un intégrateur d'écosystèmes.** Introduire une essence nouvelle (fut-elle ancienne !) inquiète toujours. Quel écosystème va-t-elle produire ? Les retours d'expérience sur les cédraies constituées en France méditerranéenne à partir de 1860 sont très positifs. Réinstallé dans son enveloppe biogéographique historique, le cèdre reconstitue ses communautés végétales et animales associées, notamment une avifaune très diversifiée ou une flore cryptogamique exceptionnelle — et d'autant plus, évidemment, que la formation forestière sera elle-même diversifiée. La valeur irremplaçable de la forêt des cèdres du Petit Luberon est ainsi attestée par une quantité de statuts de protection à l'échelle départementale, régionale, nationale, européenne et mondiale. La cédraie « artificielle » du Ventoux et celle du Petit Luberon sont intégrées dans les

réserves de biosphère que l'UNESCO a installées sur ces deux grands sites de nature.

**C'est sur lui que fut réussie la première action de lutte biologique en Europe dans le domaine forestier.** Parfaitement, et l'histoire est heureuse ! Jusqu'aux années 1980, le puceron *Cinara* (à cette époque, il s'appelait *Cedrobiump laportei*) était un ravageur majeur des cédraies françaises : l'introduction de l'hyménoptère parasitoïde *Pauesia cedrobii*, issu de l'aire d'origine du cèdre, a permis de reprendre le contrôle de la situation : bel exemple de lutte biologique !

Ainsi, pour définir le cèdre, comme pour le nez de Cyrano, on peut dire « bien des choses en somme » ! Et toutes ces définitions sont bonnes et vérifiées, on les retrouvera au long des pages qui précèdent sous la signature des experts qui se sont associés au projet de Forêt Méditerranéenne de constituer sur cette essence un ouvrage de référence, un ouvrage pour l'avenir. Et on pourrait en rajouter d'autres encore, notamment celle-ci :

**Face aux changements climatiques, il nourrit l'espoir des forestiers.** Mais oui, la voilà la meilleure définition, celle que nous pourrions retenir pour notre jeu de mots-croisés ! Elle est tout orientée vers l'avenir. Elle est positive, et, au terme de notre travail, on est en mesure de dire qu'elle est parfaitement légitime !

Si l'on compile toutes les informations, toutes les analyses et les conclusions que les experts nous livrent ici, on en arrive à ce résultat : face au changement climatique, le cèdre constitue une véritable option. Entendons-nous, il n'est pas une sorte d'espèce-miracle mais, à la question qui ouvre notre dossier, on peut répondre par l'affirmative : en France, le cèdre est une essence d'avenir que les forestiers pourront substituer à des essences malmenées par les canicules et les sécheresses.

Sur son aire d'origine du Bassin méditerranéen, cèdre de l'Atlas pour le Maghreb, cèdre du Liban pour le Proche-Orient, le cèdre sera bousculé sur ses stations à plus forte continentalité mais les actions de recherche, de protection, de reconstitution des peuplements et d'implication des communautés locales devraient lui permettre de se maintenir voire de se développer. Ainsi, selon nos collègues turcs, *Cedrus libani* constitue, face aux changements climatiques, l'espèce prioritaire pour la Turquie et l'Europe centrale.



**Photo 1 :**

Développement du sous-bois dans un peuplement éclairci de cèdre sur le Ventoux.

Photo ONF

En France, on sait définir le profil écologique sur lequel l'essence peut réussir. Pour simplifier, là où est le chêne pubescent, le cèdre a sa place. Bien sûr, il conviendra d'être attentif, notamment aux conditions pédologiques. Ne demandons pas au cèdre de faire plus qu'il ne peut. Cantonnons-le aux stations qui correspondent à ses exigences — il y a de la place !

Et ne nous précipitons pas ! On le sait, après un incendie, il est sage d'enlever les arbres dangereux, d'exploiter les arbres qui gardent une valeur commerciale et de protéger le sol contre les effets de pluies violentes, mais il est sage aussi de différer tout reboisement et de laisser la forêt incendiée exprimer sa résilience naturelle : les rejets de souche, les semis de la banque de graines du sol ont une réelle capacité à reconstituer une forêt qui peut être tout à fait « solide » ; des plantations pourront, mais seulement dans un deuxième temps, venir en complément. De la même façon, face au changement climatique, jouons d'abord cette résilience de la

forêt ; et, en région méditerranéenne, on sait qu'elle est élevée en lien avec le large profil génétique des espèces qui la constituent. En effet, lorsque les longues périodes glaciaires qui, à une vingtaine de reprises au cours des deux millions d'années qu'a duré le Pléistocène, ont obligé les ceintures forestières à se réfugier dans l'espace méditerranéen, des mécanismes de différenciation génétique ont chaque fois ajouté de la variabilité génétique aux essences forestières : cette palette génétique est un précieux atout pour répondre à toute forme de changement.

N'oublions pas non plus l'adage populaire, celui qui veut que l'on ne mette pas tous ses œufs dans le même panier. Ne fermons aucune porte : le travail très large que nous présentons ici sur le cèdre, on peut l'envisager sur d'autres espèces. D'autres espèces qui pourraient aussi migrer avec le changement climatique et dont il s'agirait, dans une migration assistée, d'accélérer l'arrivée chez nous.

Respecter les exigences écologiques de l'essence est évidemment un préalable. Mais il faut aller plus loin, il faut constituer des peuplements « désirables », des peuplements de haute qualité écologique, des peuplements qui, par leur qualité, par leurs qualités, susciteront l'adhésion de tous. Ne risquons pas sur le cèdre les réticences — sinon les oppositions — que nous connaissons pour une autre essence, pourtant elle aussi de grand intérêt, le douglas. Nous avons souligné l'attachement du public au cèdre, on part donc avec un avantage : l'essence est aimée ! Mais l'arbre n'est pas la forêt. Il faut donc constituer des peuplements forestiers qui recueilleront aussi l'accord de nos concitoyens. Deux cartes à jouer dans ce but, nous les avons seulement effleurées plus haut, dans le chapitre sur la sylviculture, car on manque encore de recul : la carte des peuplements irréguliers, pied à pied ou, plus facilement et avec de bons résultats déjà, par bouquets ou petits parquets ; et la carte des peuplements mélangés où le cèdre sera dominant mais au côté d'autres essences résineuses ou, autant que possible, plutôt feuillues. Des tests sont à faire sur ces sylvicultures, des expérimentations à installer pour approfondir nos connaissances et affiner des itinéraires techniques à la disposition des décideurs qui, en fonction des objectifs qu'ils retiendront, auront ainsi un choix plus aisés à faire.

**C.D.**